



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FF Randonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de
l'Immatriculation Tourisme de la FF Randonnée : IM075100382
Boite Postale 308 66403 CERET Cedex
Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoceretane.org

Céret, le 9 Décembre 2023.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE **SAMEDI 9 DECEMBRE 2023 à 10h30** **CASINO JOA LE BOULOU**

Une Assemblée Générale qui, comme à l'accoutumée, a fait salle comble dans les salons du Casino JOA au Boulou.

Le Président Bernard LAMBERT remercie les personnalités invitées ainsi que les membres venus nombreux participer à cette Assemblée Générale.

- M. Robert GARRABE, Conseiller Départemental du Canton Vallespir-Albères, Vice Président du Conseiller Départemental et Maire de Saint-Jean-Pla-de-Corts
- Mme Sophie MENAHEM, Adjointe et M. John INGHAM, Conseiller Municipal, tous deux membres de la commission « Jeunesse Sport et Education » représentant Michel COSTE Maire de Céret et Président de la C.C. du Vallespir empêché.
- M. José BELTRAN Adjoint au Maire de Céret en charge de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation.
- M. José VERGNES, Président du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Pyrénées Orientales.
- M. Jean-Marie HONORIO Vice Président de la Ronde Cérétane représentant Luc PANABIERES Président de la Ronde Cérétane,
- M. André BACHES administrateur du Club Pyrénéen d'Arles-sur-Tech, représentant Mme Catherine REYNIER Présidente.

Est excusée :

- Martine ROLLAND, Conseillère Départementale du Canton Vallespir-Albères.
 - 115 adhérent.e.s sont présent.e.s et 25 sont représenté.e.s (pouvoir).
 - 178 adhérent.e.s sont à jour de leur cotisation 2023 – 2024.
 - Le quorum - 33% des adhérent.e.s selon les statuts soit 53 présent.e.s ou représenté.e.s - étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1. RAPPORT MORAL : [Voir annexe 1.](#)

Résultat du vote : aucun vote contre - aucune abstention - Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉ : [Voir annexe 3.](#)

Résultat du vote : aucun vote contre - aucune abstention - Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

2. RAPPORT FINANCIER : [Voir annexe 2.](#)

Résultat du vote : aucun vote contre - aucune abstention - Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- 3 administrateurs arrivent au terme de leur mandat et sont disposés à "repartir" pour un nouveau mandat de 3 ans :

Guy RAMPON
Jean-Pierre TARADELLAS
Françoise TARADELLAS

- 2 administrateurs ont démissionné en cours de leur mandat :

Auriane VIGNY
Françoise RUMEAU

- 1 administrateur arrive au terme de son mandat de 3 ans et ne souhaite pas "repartir" pour un autre mandat :

LOPEZ Pilar

- 3 postes sont donc à pourvoir pour compléter le C.A. (selon les statuts, le C.A. est composé de 6 administratrices et administrateurs au moins et 12 au plus.

- 3 candidat.e.s sollicitent les suffrages de l'assemblée :

Fabienne FEUGNOT
Michel LECLAIR
André MAMIER

- toute et tous sont élus à l'unanimité.

- Le nouveau Conseil d'Administration est ainsi composé (voir tableau ci-après).

BEUGNOT Fabienne
GOSSET Michel
LAMBERT Bernard
LECLAIR Michel
MAMIER André
RAMPON Guy
RUMEAU Alain
SCHNEIDESCH Eric
SIBAND Laurence
TARADELLAS Françoise
TARADELLAS Jean-Pierre
ZANCO Jean Claude

- Il se réunira LUNDI 11 Décembre 2023 a 14h30 pour procéder à la mise en place de son bureau [Président, Secrétaire, Trésorier, Vice-président, Vice-secrétaire, Vice-trésorier].

5 - BUDGET PRÉVISIONNEL . *Voir annexe 2.*

6. INTERVENTION DES INVITÉS :

- M. Robert GARRABE remercie L.R.C. pour son engagement et adresse ses félicitations au Président et membres du C.A. pour la vitalité du Club.
- Mme Sophie BENAHEM : félicite notre association pour son dynamisme et souligne son importance dans le tissu associatif Cérétan.
- M. José VERGNES: remercie le Conseil d'Administration pour l'invitation et précise les nouvelles actions engagées par le C.D.R.P.66
- M. André BACHES nous fait part du mot de Mme Catherine REYNIER.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est close à 11h45

La Secrétaire

Le Président